

Communiqué de Jean-Marie BOCKEL

Réaction à l'exécution de trois ressortissants bahreïniens le samedi 27 juillet au Royaume du Bahreïn et appel renouvelé pour un moratoire en vue de l'abolition définitive de la peine de mort

Paris, le 1er août 2019

JEAN-MARIE BOCKEL

ANCIEN MINISTRE

SENATEUR DU HAUT RHIN

MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES

> PRESIDENT DU GROUPE D'AMITIE PARLEMENTAIRE FRANCE - PAYS DU GOLFE

En tant que Président du Groupe d'amitié parlementaire France - Pays du Golfe, Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin, ancien Ministre, réagit à l'exécution de trois ressortissants bahreïniens le samedi 27 juillet, au Royaume du Bahreïn.

Après un moratoire de deux ans sur la peine de mort, les autorités du Royaume du Bahreïn ont exécuté le samedi 27 juillet trois de leurs ressortissants.

Jean-Marie BOCKEL s'associe pleinement à la réaction de la France et de ses partenaires européens qui réitèrent leur opposition constante à la peine de mort, en tous lieux et en toute circonstance.

Jean-Marie BOCKEL rappelle la position française en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort. Il appelle tous les Etats appliquant encore la peine capitale à établir un moratoire en vue de son abolition définitive.